

La Section Sportive Scolaire (sss) : RAID APPN (Activités physiques de pleine nature)

Dossier de présentation et de candidature 2026/2027

Principe

La section sportive permet aux élèves, de concilier leurs études avec une pratique soutenue du RAID Activité de pleine nature. Elle permet d'atteindre un bon niveau de pratique et de passer des formations bi-qualifiantes au cours du cursus scolaire. Ce complément de pratique sportive doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Objectifs généraux :

- Choisir et réussir son parcours scolaire au lycée
- Progresser dans sa pratique sportive sur les différentes activités de plein air
- Bénéficier d'un suivi scolaire individualisé
- Elargir son champ d'activités sportives et ses compétences
- Acquérir des diplômes sportifs ou en lien avec les activités raid APPN en UNSS et/ou en milieu fédéral (formations bi-qualifiantes)
- Participer à l'organisation d'événementiels sportifs autour des activités APPN.

Objectif spécifique :

- **Pour la Section Sportive Scolaire RAID APPN:** Formation ouverte à tout jeune sportif et futurs éducateurs, arbitres ou dirigeants qui pratiquent des activités physiques de pleine nature, qui souhaitent se former ou envisager un métier dans ou autour des sports de nature.

Fonctionnement :

- Entraînement le jeudi après-midi sur la plage 15H-18H sur le temps scolaire, certains mercredis dans le cadre de l'UNSS et aussi participation ponctuelle hors temps scolaire avec les clubs sportifs sur des soirées, des week-ends, des vacances scolaires, le mercredi après-midi ou journée,
- D'autres créneaux adaptés et complémentaires peuvent être proposés par les clubs partenaires mais en dehors du temps de la section sportive scolaire.

- Licence fédérale obligatoire sur les activités APPN proposés par le Lycée Olivier de Serres et adhésion sur les différentes fédérations partenaires de la section au choix de l'établissement. Financement à la charge des familles.
- Chaque élève s'engage à avoir son matériel personnel en état pour les différentes activités APPN enseignées dans la section sportive Raid APPN.
- Participation à certaines activités sportives de l'Association Sportive (AS) en lien avec les APPN ou dans la préparation physique (cross, course d'orientation, trail, V.T.T., run and bike, ski de fond...) et dans quelques compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) soit en compétiteurs soit en organisateurs/juges.
- Les résultats scolaires priment sur le sport. En cas d'investissement insuffisant dans sa scolarité, l'accès de l'élève aux pratiques sportives pourra être limité voire suspendu.

Formations bi-qualifiantes et valorisation :

- Au cours du cursus scolaire, différentes formations seront proposées : secourisme (PSC1), diplômes de jeunes officiels en UNSS, diplôme fédéral en raid APPN,...
- Valorisation sur parcoursup pour tous et pour les élèves inscrits en filière technologique et en bac professionnel au lycée agricole, possibilité d'obtenir une note au baccalauréat notamment dans le cadre de l'engagement citoyen en s'investissant dans l'organisation d'évènement des clubs fédéraux.

Contrat d'engagement :

- L'élève qui intègre la section sportive raid APPN suite aux tests de sélection, devra signer un contrat d'engagement et le respecter pendant toute l'année scolaire et la durée du cursus sous peine de suspension ou d'exclusion.

Filières scolaires

Toutes les classes de seconde générale et professionnelle et toutes les autres classes sauf section EURO.

Encadrement

- L'enseignant d'EPS référent coordonne la discipline, s'occupe du suivi des élèves sur le plan scolaire (résultats scolaires, absentéisme, comportement, suivi médical) et participe dans la mesure du possible aux entraînements et/ou organisations des événementiels sportifs.
- Le cadre technique fédéral assure des séances d'entraînements en lien avec l'enseignant d'EPS, propose si possible une formation qualifiante en suppléant l'enseignant d'EPS.
- Le club fédéral prend la responsabilité du jeune organisateur (contrat de bénévole) sur le temps hors scolaire.

Transports

Pendant l'entraînement, les transports se feront en bus ou en minibus ou en V.T.T. ou à pieds,...suivant la nature et le lieu de pratique de l'activité.

Dossier de candidature :

A renvoyer au plus tard le **26 Avril 2026** à l'attention des enseignants d'EPS à l'adresse postale du lycée Olivier de Serres, quartier saint-martin BP150 07200 AUBENAS ou par mail epl.aubenas@educagri.fr,

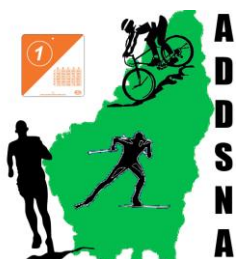
Pièces à fournir obligatoirement :

- Photocopie de la licence fédérale de l'année en cours,
- Les résultats sportifs ou palmarès des 3 dernières années,
- un courrier de recommandation de l'entraîneur ou l'avis de l'enseignant d'EPS de 3° (pour l'entrée en seconde),
- Résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).
- Lettre de motivation de l'élève avec son projet sportif et scolaire, son investissement au sein du club (arbitrage, encadrement,...)
- Attestation d'assurance scolaire et sportive
- Attestation du savoir nager

Quelques dates à retenir :

- Journées Portes Ouvertes au lycée agricole :
 - le vendredi 13 mars de 17h à 20h **et** le samedi 14 mars 2026 de 9h à 13h
- Test de sélection : le mercredi 06 mai 2026
 - Si trop de candidats entrants, un test de sélection sera organisé. Les épreuves sont : une course d'orientation, une épreuve de V.T.T. (observations des élèves en situations d'activités, maîtrise technique, qualités morales et physiques) et entretien individuel. Ce dernier permettra de définir les motivations des élèves et l'analyse le parcours scolaire envisagé.
 - Une convocation sera envoyée aux candidats à l'issue de l'étude des candidatures
 - Résultats sous une semaine par mail

Partenaires de la section :



Fiche de candidature Section Sportive Scolaire :
« RAID APPN (Activités Physiques de Pleine Nature)»
Année scolaire 2026- 2027

NOM :Prénom :

Né(e) le : A

Adresse mail :

Tél port :

Les responsables légaux :

Responsable légal 1 :

Nom.....Prénom :

Adresse mail :Tél port :

Responsable légal 2 :

Nom.....Prénom :

Adresse mail :Tél port :

Etablissement scolaire actuel :

Collègeou Lycée demandé (classe) :

Ville :

Classe envisagée au lycée Olivier de Serres:

Internat : oui non

Pratique sportive :

Clubs et parcours sportif :

Licencié depuis (nombre d'année) :

Niveau de pratique atteint (départemental, régional, national):

Observation-remarque :

A..... le

Signature de l'élève :

Signature des représentants légaux